

Du lycée à la fac de droit

Par **Asa**, le **15/12/2012** à **23:52**

Bonjour à tous [smile9],
je suis une élève de terminale S et je souhaite faire des études de droit. Mais le problème est que j'ai peur de ne pas être à la hauteur, on m'a dit que les tudes de droit nécessite beaucoup de travail, et beacoup d'étudiants ratent la première année tellement c'est dur. Je voudrais donc savoir comment se passe les études de droit, les TD, etc. (ps: je veux être une future **avocate**[smile9])
Merci d'avance,
Asa.

Par **Yn**, le **16/12/2012** à **12:55**

Salut,

Tu as déjà beaucoup de sujet qui traitent de l'entrée à l'université. Le point central réside dans le décalage entre les préjugés des lycéens, voire de l'écrasante de la majorité de population, sur le droit.

Pour faire simple, les gens assimilent le droit au droit pénal qui contient toutes les images classiques du droit : affaire médiatique, plaidoirie enflammée, côté mise en scène, défense de la veuve et de l'orphelin, etc.

Or, le droit pénal, en plus d'être une voie très bouchée, ne représente que 10 à 15% des juristes (environ, ce n'est pas une échelle exacte).

Au-delà de ça, les études de droit sont assimilées aux métiers d'avocat, de juge, de notaire. Là encore, c'est une énorme bêtise : les débouchés sont très variés : banques et assurances, conseil en gestion de patrimoine, ressources humaines, huissier, enseignement, juriste d'entreprise, collectivité territoriale, sans oublier tous les concours de la fonction publique et les concours des "grandes écoles".

Bref, des débouchés très variés mais qui demandent de longues études : dis-toi que tu pars pour environ six ans (M2 + formation) et que la sélection est difficile.

Je vois que tu es parisienne, tu seras probablement inscrite dans des grosses usines (Paris 1 et 2) qui sont excessivement sélectives en L1 et L2, compte environ 20 à 30% de réussite chaque année.

Plus tard, la sélection en M2 est également drastique, un excellent dossier est donc nécessaire, mais ça tu auras le temps de voir venir.

Pour revenir à ta question après mes quelques développements, qui me semblaient toutefois utiles, les deux premières années ont un schéma similaire :

- Chaque semestre, tu as deux matières majeures/fondamentales, l'une de droit public, l'autre de droit privé, toutes les deux assorties de TD (généralement 36h CM + 8x2h de TD) ; TD dans lesquels tu devras chaque semaine rédiger intégralement un commentaire d'arrêt ou une dissertation

- Les matières mineures, en général trois ou quatre en comptant l'anglais, qui ne sont pas assorties de TD (36h CM) et qui donnent lieu à un examen final

Autant de dire que les matières majeures vont te prendre énormément de temps, surtout au début car la compréhension de la méthode demande de la patience et du travail.

Ceci dit, les études de droit sont accessibles à tous, les juristes ne sont pas des génies mais des bosseurs avec un esprit méthodique (les littéraires qui souhaitent longuement disserter, passez votre chemin...), le juriste est avant tout un technicien.

Pour compléter ce que j'ai dit, utilise la fonction recherche du forum, tu auras d'autres témoignages. Tu peux également aller feuilleter un manuel d'introduction au droit, de droit civil des personnes, ou de droit constitutionnel qui constituent le beau programme de la L1.

N'hésite pas si tu as des questions.

Par **Camille**, le **16/12/2012** à **15:41**

Bonjour,

[citation]Le point central réside dans le décalage entre les préjugés des lycéens, voire de l'écrasante de la majorité de population, sur le droit.[/citation]

[citation](ps: je veux être une future avocate)[/citation]

Un moyen simple de vérifier si vous avez la vocation serait d'aller faire un premier tour au tribunal de grande instance le plus proche de votre domicile et de demander à l'accueil du greffe les horaires des prochaines audiences en correctionnelle.

Une fois le "programme" en poche, vous y retournez pour y assister [s]plusieurs fois[/s], en vous imposant d'y rester à chaque fois [s]jusqu'au bout[/s].

Pas de souci, les "séances" sont quasiment non-stop tous les jours ouvrables de l'année et l'entrée (et la sortie) y est libre et gratuite (pour les prévenus aussi, l'entrée est gratuite, c'est la sortie qui diffère parfois...).

Donc, mieux qu'au cinoche 3D, parce que là, c'est du "full live" en prise directe...

(Accessoirement, une fois quelques "têtes d'avocats" connues, tentez de les aborder à la machine à café ou quand ils semblent somnoler sur un siège de la salle d'attente en attendant

l'ouverture ou la reprise de l'audience, pour les faire parler de leur métier.)

Si vous résistez au choc, ce sera plutôt bon signe... Voyez alors à assister à des audiences au civil.

[smile4]

[citation]on m'a dit que les études de droit nécessitent beaucoup de travail, et beaucoup d'étudiants ratent la première année tellement c'est dur.[/citation]

Quand on a réellement la vocation, on est capable de surmonter bien des obstacles.

P.S. : Celui ou celle qui connaît des études faciles et rapides qui débouchent automatiquement sur un boulot d'avenir tranquille et bien payé peut me contacter en MP...

[smile25]